

nouveaux obstacles au succès des négociations sur l'autonomie ; elle pourrait aussi avoir de fortes incidences sur la stabilité et la paix dans la région. " Au bout du compte, les politiques qui s'appuient sur la force plutôt que sur la persuasion politique pour régler le conflit ne servent pas les intérêts de la paix.

Pour cette raison, j'ai demandé à toutes les personnes concernées par les récents événements de faire preuve de modération et d'éviter la provocation et la violence.

Conditions d'un règlement

À mon avis — comme je l'ai d'ailleurs indiqué dans ma déclaration — la situation démontre encore une fois la nécessité de résoudre le différend par voie de négociations. Ces négociations doivent se fonder sur la résolution 242 du Conseil de sécurité qui établit un juste équilibre entre les obligations de chacune des parties en litige : pour les Israéliens, retrait des territoires occupés en 1967 ; pour les Arabes, acceptation du droit de tous les États de la région, y compris Israël, de vivre à l'intérieur de frontières sûres et reconnues. Nous croyons que les Arabes doivent reconnaître explicitement la permanence et la légitimité d'Israël si l'on veut qu'il y ait progrès vers un règlement. Mais nous croyons également que les droits et les préoccupations légitimes des Palestiniens doivent être respectés, y compris leur droit de participer pleinement aux négociations pour déterminer leur avenir et leur droit à une patrie à l'intérieur d'un territoire clairement défini, soit la Cisjordanie et la bande de Gaza.

Pour le moment, l'attention, se porte sur les négociations plus limitées touchant une période transitoire d'autonomie pour la Cisjordanie et la bande de Gaza. Le meilleur guide à cet égard est l'Accord de Camp David : " La solution issue des négociations doit aussi reconnaître les droits légitimes du peuple palestinien ainsi que ses justes revendications. De cette façon, les Palestiniens pourront influencer leur propre avenir... " Mais je crois que ce qui cause les difficultés actuelles dans ces négociations, c'est que les deux parties s'efforcent d'imposer leurs positions finales sur le statut ultime des territoires occupés.

Israël a pris un certain nombre de mesures unilatérales ayant une incidence directe sur cette question qui, au bout du compte, devra être négociée si l'on veut en arriver à une paix juste et durable.

Les ennemis arabes d'Israël se sont efforcés de leur façon — et, dans certains cas, par des actions terroristes inacceptables, ainsi que par le refus de négocier avec Israël et par la présentation à l'ONU de résolutions partiales et polémiques qui ne cessent de se faire plus vitrioliques et plus dures — de faire accepter certains principes par la communauté internationale, jetant ainsi les fondements du genre de règlement qu'ils voudraient finalement voir intervenir. Ils ont par ailleurs tiré avantage des actions unilatérales d'Israël concernant les territoires occupés et ont réussi à l'isoler, et même dans certains cas à l'isoler de ses amis, malgré les nombreux éléments inacceptables contenus dans les résolutions présentées. Nous avons exprimé notre vive préoccupation devant le ton polémique et les demandes extrêmes qui marquent de plus en